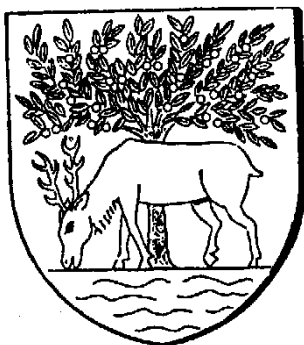


COMMUNE DE HIRTZBACH

BULLETIN



COMMUNAL

JANVIER 2024

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice :
 - samedi 06.01.2024 : 18 h 00 Messe
intentions : GRAFF Pierre, Famille RENCKLY, Famille CATINEAUX, LOBMEYER Françoise
 - dimanche 28.01.2024 : 10 h 00 Messe
intentions : FUMANERI Anne

Le Conseil de Fabrique tient à remercier chaleureusement toutes les personnes pour leur soutien et leur générosité sans faille durant toute l'année, sans oublier les bénévoles qui œuvrent pour l'entretien de l'église. Nous vous donnons rendez-vous en 2024.



2. Chasse – avis aux promeneurs Chasse

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable **les samedis 6 et 20 et le dimanche 21 janvier 2024**.

3. Calendrier de collecte des déchets 2024

Les calendriers-guides du tri 2024 ont été distribués à la population courant décembre 2023. Les sacs (transparents / biodéchets) doivent être retirés à la mairie aux heures d'ouverture ou à l'atelier.

Pour les oublis de collecte : il convient de les signaler rapidement (si possible le jour de la collecte), de préférence à la CCS (03.89.08.36.24).

4. Calendrier des manifestations



Un calendrier (non exhaustif !) des manifestations prévues en 2024 est joint au présent bulletin. A cet égard, nous remercions les associations locales qui ont daigné nous communiquer les dates de leurs manifestations, rendant ainsi rendu possible la parution de ce calendrier.

5. Communiqué de l'Association la Bougeotte de Hirtzbach

La Bougeotte de Hirtzbach déplore de nouveau des dégradations sur les décorations de Noël.

Certains manalas ont été cassés ; les vis ont été arrachées ou sectionnées idem pour certains sapins. La guirlande du sapin de l'église a été brisée. Cette situation attriste les membres de la Bougeotte.

L'association espère que 2024 apportera bienveillance et respect du bien d'autrui et de la communauté.

Les membres de la Bougeotte vous souhaitent de très belles fêtes de fin et début d'année et le meilleur pour 2024. Si vous avez des projets de commencer une activité sportive ou de bricolage ou autre à Hirtzbach, venez tester les activités proposées par la Bougeotte de Hirtzbach.

Les différents animateurs de la gymnastique tonique, gymnastique douce, marche nordique, bricolage et jardinage, auront plaisir de vous accueillir. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à Mme Martine HELL au 07 84 44 05 71.

La confection des décorations de Pâques commencera dès la première semaine de janvier 2024, pour être prêtes fin février car Pâques est fin mars.

Si vous envisagez de jeter des lattes et planches en bois, de la peinture pour l'extérieur, nous serions heureux d'en profiter pour faire nos bricolages.

Vous pouvez joindre dans ce cas, Andrée Rueff au 06 98 81 43 61 ou Martine Hell. Belle année 2024 ! 🌲 🌲 🍀 🍀

6. Communiqué de l'Association Wagg'Hirtz

Les Wagg'Hirtz remercient tous les habitants et leurs proches qui ont participé au marché de l'Avent le 02 décembre dernier.

Dans une ambiance hivernale, la neige s'étant invitée pour la plus grande joie de tous, nous avons pu nous retrouver autour d'un vin chaud, d'une baguette flambée, découvrir les créations de commerçants locaux, écouter les chants joyeux des écoliers avant leur rencontre avec le Saint Nicolas devant sa magnifique calèche....

Les Wagg'Hirtz remercient la commune pour le montage des cabanons ainsi que toutes les personnes ayant contribué à ce moment festif.

Ils vous donnent rendez-vous dès le 11 février 2024 pour la cavalcade mais également tout au long de l'année pour plusieurs manifestations, parmi lesquelles des nouveautés. Ils sont toujours à la recherche de petits et gros bras pour leur prêter main forte lors de ces manifestations même pour quelques heures, ceci pour soutenir et financer les projets des écoles du village.

Dans l'attente de les retrouver, ils vous souhaitent de belles et douces fêtes de fin d'année entourés de vos proches. Ils vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 avec une multitude d'étoiles dans les yeux pour une pleine réussite de vos petits et grands projets, du bonheur et la santé.

7. Communiqué de l'UNION Carspach – Hirtzbach

L'UNION Carspach – Hirtzbach organise son traditionnel « REPAS CARPES », **le dimanche 04 février 2023**. Rendez-vous au Foyer Saint Maurice, 3B rue Principale à partir de 11H30.

L'animation musicale sera assurée par M. Patrick WOLFER.

Les menus proposés sont les suivants

- Carpes, frites, salade, dessert et café au prix de 20 €
- Jambon braisé, frites, salade, dessert et café au prix de 18 €

Vous pouvez réserver dès à présent auprès de Mme Isabelle BRUNNER au 03.89.25.27.94 ou de M. Charles BORNEQUE au 07.84.91.00.07.

8. Taxi pour les aînés – Service d'Aide à la Mobilité

Le service d'Aide à la Mobilité proposé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS) s'adresse :

- aux personnes âgées de 75 ans ou plus ;
- aux personnes en situation de handicap (sous conditions), habitant le territoire de la Communauté de Communes Sundgau.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, hors jours fériés.

Pour adhérer au service, il convient de contacter votre ComCom au 03.89.08.36.20 ou accueil@cc-sundgau.fr.

Trajets uniquement au sein de la Communauté de Communes Sundgau ainsi que vers certaines destinations (Hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint Louis, EHPAD Mulhouse/Sud Alsace).

Pour réserver votre trajet contacter les transports MOVEO au 09.82.55.30.00 ou contact@moveo.online du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Tarifs usagers 2024		
	TARIFS Aller	TARIFS Aller-Retour
INTRAMUROS*	4,00 €	8,00 €
0-10 km	7,50 €	15,00 €
11-20 km	11,50 €	23,00 €
21-30 km	16,00 €	32,00 €
> 31 km	18,00 €	36,00 €

* Concerne les trajets au sein d'une même commune

9. Édition du Salon Régional Formation Emploi

Vous souhaitez trouver votre voie, décrocher un emploi, créer votre entreprise ou encore rebondir professionnellement ? Le Salon Régional Formation Emploi est fait pour vous !

En janvier prochain, près de 350 exposants seront à votre disposition pour vous aider à donner forme à vos projets.

Rendez-vous les **26 et 27 janvier 2024** au Parc des Expositions de COLMAR.

Ce salon est ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, étudiants, lycéens ou encore créateurs d'entreprise) et offre la possibilité de découvrir les différents métiers et filières de formation, d'entrer en contact avec les entreprises qui recrutent, de participer à des ateliers, d'assister à des conférences... et ce, dans un même lieu et au même moment.

Entrée libre de 9 h à 18 h.

Comment s'y rendre ? Prenez le train et/ou le bus : un billet acheté = le retour gratuit !

Courriel : contact@sfe-alsace.com - Site : www.sfe-alsace.com.

10. Espace France Services (rappel)

Les maisons France Services sont des espaces accueillant différents partenaires nationaux comme les Finances publiques, la CAF, la CPAM, l'Assurance Retraite, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, La Poste, la MSA etc.

Des agents France Services sont à votre disposition pour **vous accompagner dans vos démarches administratives et en ligne** mais également pour vous prodiguer des conseils et des informations, à titre gratuit. Si vous avez besoin d'aide concernant vos impôts, votre permis de conduire, vos allocations, vos remboursements, vos droits à la retraite, vos recherches d'emploi etc., **n'hésitez pas à vous rendre dans un espace France Services.**

Vous trouverez la localisation et toutes les informations utiles concernant la présence des deux espaces Frances Services ci-dessous :

Espace France Services d'Altkirch : 5 rue Charles de Gaulle – 68130 ALTKIRCH (dans les locaux de la sous-préfecture)

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

Courriel : pref-france-services@haut-rhin.gouv.fr

Espace France Services de Ferrette

Rue du colonel Robelin – 68480 FERRETTE

Le lundi de 8h à 12h et de 13h à 16h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 8h à 12h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 13h à 17h.

Téléphone : 03.67.24.68.04

11. Conseils avant l'hiver

Comme chaque année, nous nous permettons de rappeler un certain nombre de principes et prodiguer quelques conseils à l'approche de la saison froide, à savoir :

- balayage et enlèvement des neiges :

l'attention des habitants est attirée sur le fait qu'au terme des dispositions de la loi municipale du 06 juin 1985, le balayage des trottoirs et l'enlèvement des neiges sur ceux-ci constituent, en principe, une charge de la propriété.

Le propriétaire est responsable même s'il n'habite ni la maison, ni la Commune, aussi bien quand la maison est occupée par un locataire que lorsqu'elle est inhabitée ;

- dégagement des caniveaux et des regards, pour permettre l'écoulement rapide de l'eau au moment du dégel ;
- protection des compteurs d'eau contre le gel :
en cas de dégâts dus au gel, le remplacement du compteur est à la charge du propriétaire.

12. Prévenir les intoxications par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France (environ 100 décès chaque année).

En région Grand Est, 84 épisodes d'intoxications par le monoxyde de carbone ont été enregistrés au cours de la dernière période hivernale, exposant 228 personnes et causant 2 décès. Face à ces accidents pour la plupart évitables, l'Agence Régionale de Santé (ARS) se mobilise en diffusant une information destinée à prévenir les situations à risque.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, invisible et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil de mesure. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. La chaudière est la source mise en cause dans 50% des intoxications.

Restons vigilants !

- Avant l'hiver, faites impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié, la réglementation l'oblige ;
- Faites ramoner, chaque année, les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, quel que soit le combustible utilisé ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.) ;

- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Aérez et ventilez quotidiennement votre habitation au minimum 10 à 15 minutes et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.

Que faire en cas d'accident dû au monoxyde de carbone ?

Les premiers signes de l'intoxication sont des maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. En cas de soupçon d'intoxication, il faut immédiatement aérer les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112, et le 114 pour les personnes sourdes et malentendantes. Face à une intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

13. Eclairage public

Les pannes et dysfonctionnements sont à signaler à la mairie qui les remontera directement au prestataire.

14. Les grands anniversaires de janvier 2024

65 ans :	Mme UEBERSCHLAG Yolande née ZIMMERMANN	
	M. DUTRIEUX Jean-Pierre	
66 ans :	M. DIDIERLAURENT Gilbert	
67 ans :	M. FEIST Jean-Marie	
71 ans :	Mme KOHLER	Martine née KLEIBER
73 ans :	M. KOENIG	Jean-Jacques
75 ans :	Mme KARA	Hava née KILIC
	Mme SCHWOEHRER	Anne-Marie née WELTER
	Mme STEHLIN	Elianne née KETTELA
76 ans :	M. HEITZMANN	Michel
	M. YAHIA	Djemai
77 ans :	Mme SCHARTNER	Eliane née SCHURCK
	M. MUNCK	Bernard
79 ans :	M. HEINIS	François
	Mme MECKER	Liliane née PFLIEGER
82 ans :	Mme LANG	Anne née SCHOTT
84 ans :	Mme ROSSE	Marie Anne née ZIMMERMANN
	Mme BRUNNER	Charlotte née SCHMITT
86 ans :	M SCHNOEBELEN	Georges

88 ans :	Mme HARTMANN	Sonia née WEIGEL
91 ans :	Mme WALCH	Marie-Antoinette née HARTMANN
92 ans :	M. MUNCH	Roger
95 ans :	Mme SPECKLIN	Marie-Antoinette née JERMANN

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

La Mairie de HIRTZBACH sera exceptionnellement fermée du samedi 23 décembre 2023 au lundi 1^{er} janvier 2024 inclus.

Vous pouvez également nous contacter par mail à mairie@hirtzbach.fr
Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

Télécharger l'application « [illiwap](#) ». Suivez l'actualité et les alertes de votre commune.

*Bonnes fêtes
de fin d'année !*

